



Nos Honoraires

Transactions-Ventes d'appartements

De 50 000 euros à 200 000 euros 6.00 % ht du prix de vente (TVA 20%), soit 7.20 %

De 201 000 euros à 500 000 euros 5.00 % ht du prix de vente (TVA 20%), soit 6.00 %

Au-delà de 501 000 euros 4.10 % ht du prix de vente (TVA 20%), soit 5.00 %

Honoraires à la charge du vendeur inclus dans le prix de présentation des biens.

Transactions - ventes de parkings ou garages

3000 euros h.t (TVA 20 %) , soit 3600 euros

Transactions - murs de boutiques ou fonds de commerces

7 % h.t du prix de vente (TVA 20 %) , soit 8.4 %